



Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux-CSN

500 boul. des Laurentides, bureau 241, Saint-Jérôme, QC, J7Z 4M2

Courriel: secretariat@csn-lsss.ca

Site web: www.csn-lsss.ca

La présidence

Les fonctions de la présidence sont les suivantes :

- a) voir au bon fonctionnement du syndicat présider l'assemblée générale régionale et l'assemblée générale régionale triennale, le conseil syndical, le comité de coordination et le comité exécutif;
- b) voir à l'application des statuts et règlements du syndicat et s'assurer que les personnes dirigeantes du syndicat remplissent les devoirs de leur mandat;
- c) représenter officiellement le syndicat;
- d) signer tous les documents officiels ainsi les procès-verbaux qu'il préside;
- e) autoriser les libérations des personnes offcières; sujet à ratification par le comité exécutif;
- f) signer les chèques et virements du syndicat conjointement avec la personne désignée;
- g) agir comme porte-parole public du syndicat;
- h) faire partie de tous les comités;
- i) assister aux instances (CSN, FSSS et du CCSNL).